



## Conférence Internationale

### *“Les défis des droits de l'Homme liés aux flux migratoires”*

7-8 septembre, 2016

Tirana, Albanie

L'AOM, l'AOMF, la FIO et l'IIO organisent en partenariat cette conférence internationale sur les défis soulevés par les récents flux de réfugiés et de migrants afin de trouver une réponse commune à la situation des personnes ayant besoin de protection internationale.

Dans leurs efforts pour surmonter les effets négatifs des flux migratoires mixtes sans précédent, les gouvernements portent atteinte à un nombre important de droits fondamentaux consacrés par les conventions internationales qu'ils ont déjà signées et ratifiées. La crise économique actuelle, les taux de chômage toujours en croissance et les inquiétudes au niveau local concernant l'aggravation des conditions de vie, servent de prétextes aux gouvernements pour écarter leurs responsabilités face aux obligations liées aux droits de l'Homme.

Toutefois, ces obligations ne peuvent être évitées, modifiées, ou reportées pour des temps meilleurs. Ils deviennent, au contraire, encore plus nécessaires en temps de crise et à l'heure les Etats appliquent d'importantes mesures d'austérité. Ces phénomènes ne peuvent être étiquetés comme étant hors du contrôle humain et, par conséquent, au-delà du contrôle des gouvernements. A l'inverse, dans des moments difficiles, ces derniers doivent accorder plus de priorité aux ressources destinées aux personnes particulièrement vulnérables, y compris les réfugiés et les personnes ayant besoin de protection internationale.

Les organisations susmentionnées représentent à la Conférence l'ensemble des pays d'origine, de transit ou de destination, avec la perspective d'adopter une position commune face à cette situation migratoire. Une telle situation qui, malheureusement se propage sur l'ensemble des continents, ne peut être traitée individuellement, sinon collectivement. L'engagement envers les droits de l'Homme ne peut être mis à l'épreuve que dans des situations difficiles, quand ils sont vraiment exposés à des menaces. Les droits de l'Homme ne peuvent pas être respectés uniquement dans des situations d'harmonie et de prospérité. Les institutions d'Ombudsmans et de Médiateurs entendent transmettre ce message aux institutions nationales, supranationales et internationales.

La Conférence internationale de Tirana doit réunir des représentants de haut niveau d'organisations internationales et d'institutions spécialisées, d'institutions d'Ombudsmans et de Médiateurs, ainsi que des représentants des gouvernements, de la communauté diplomatique et de la société civile.